Mission régionale d'autorité environnementale
BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

Finalisation du dossier référence n°022733/A P

La Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) a été saisie pour émettre un avis sur le projet de Construction d'ombrières photovoltaïques sur la commune de GEZIER-ET-FONTENELAY (70) reçu le 26/08/2026 par la société MEXENS SOLAIRE représentée par M. SANTIARD Raoul.

La MRAe ne s'est pas prononcée dans le délai de 2 mois prévu par l'article R.122-7 du Code de l'environnement faute de moyens suffisants.

L'information relative à l'absence d'avis de la MRAe doit être joint au dossier d'enquête publique ou mis à la disposition du public.